

Image not found or type unknown



Durée de traitement dossier préfecture de bobigny

Par **LAZI93**, le **18/11/2016** à **21:16**

Bonjour,
Suite à mon passage sur ce site, je me permets de poser ma question et je souhaite avoir une réponse claire .
Je possède un titre de séjour de 10 ans + "vie privé familiale" depuis 6 ans.
Ma femme est toujours en situation irrégulière.
Nous sommes mariés depuis trois ans et quelques mois, on a deux enfants.
Nous avons déposé une demande de régularisation auprès de la préfecture de Bobigny le 15 mars 2016, mais nous n'avons toujours pas de réponse a ce jour, soit plus de 8 mois. Est-ce normal ?
Merci à vous.